

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 19 MARS 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 19 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 15 mars 2021, s'est réuni à la Salle des Fêtes sous la présidence de Madame Isabelle LARDIN, Maire.

Etaient présents :     I. LARDIN                     J.P. MARTIN                     R. VOIZEUX  
                                   G. CASTENETTO                 S.GALDO                         R. LEMOINE  
                                   F. BOUARD                       G. VILLEMIN                     A. LASSERTEUX  
                                   H. KWASIAK                      F. LAUNOIS                       S. DOLEGEAL  
                                   M. PARISEL                       J.P MUGNIER

Etait excusée :             M. KHOURI

Secrétaire de séance : S. GALDO

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 DECEMBRE 2020**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**COMPTE DE GESTION 2020 COMMUNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le compte de gestion 2020 de la commune dressé par le Receveur Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,  
Le Conseil Municipal décide d'approuver le compte de gestion 2020 de la commune dressé par le Receveur Municipal.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE**

Présenté par Mme le Maire,  
Approuvé sous la présidence de Jean-Pierre MARTIN, le compte administratif 2020 de la commune laisse apparaître les résultats suivants :

- Section d'investissement, un résultat déficitaire de 22 707,26 €
- Section de fonctionnement, un résultat excédentaire de 184 414,34 €

**COMPTE DE GESTION 2020 LOTISSEMENT DE L'EUROPE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le compte de gestion 2020 du lotissement de l'Europe dressé par le Receveur Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,  
Le Conseil Municipal décide d'approuver le compte de gestion 2020 du lotissement de l'Europe dressé par le Receveur Municipal.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 LOTISSEMENT DE L'EUROPE**

Présenté par Mme le Maire,  
Approuvé sous la présidence de Jean-Pierre MARTIN, le compte administratif 2020 du lotissement de l'Europe laisse apparaître les résultats suivants :

- section d'investissement, un résultat déficitaire de 24 760,42 €
- section de fonctionnement, un résultat déficitaire de 16 114,55 €

## **COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF EAU – ASSAINISSEMENT**

Le budget a été définitivement clôturé et transféré à l'Agglomération de Chaumont.

### **TARIFS CIMETIERE**

Mme le Maire propose de maintenir les tarifs suivants :

- concession de 30 ans (1 place) : 70 €
- concession de 50 ans (1 place) : 120 €
- colombarium : concession de 30 ans : 300 €  
concession de 50 ans : 500 €

Il n'y a plus de concession perpétuelle.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité.

### **SUBVENTION ECOLE – PROJET NATURE**

Le coût de ce projet s'élève à 2 880 €

L'école a obtenu des subventions de l'Agglomération de Chaumont et des communes de Lanques et Sarcey pour un montant de 1 420 €

Mme le Maire propose de verser une subvention de 500 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **CONVENTION ADHESION SERVICE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE – AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

L'adhésion à ce service proposé par l'Agglomération de Chaumont permettra à la commune d'obtenir un diagnostic et des conseils en économies d'énergie.

Le coût de la prestation s'élève à 0,50 € par habitant.

Après échanges, le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention.

### **CREDITS ANTICIPES**

Vu l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés sur le budget principal 2021 afin de régler les factures d'investissements suivantes :

- JVS : 4 032,62 €
- Acte notarié : 207,00 €

Ces crédits seront inscrits au budget primitif 2021.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- *Travaux d'entretien réalisés dans le village* : nettoyage du cimetière, taille d'arbres, réparations de voirie, divers dépannages...

Suite à ces travaux, 30 à 35 stères de bois (peupliers et charmes) ont été réalisés. Ce bois sera proposé à des personnes de la commune qui ont fait part d'un besoin. Le conseil municipal décide de fixer le prix du stère à 20 €.

- *Plan local d'urbanisme intercommunal - habitat (PLUIH)* : La communauté d'agglomération de Chaumont a convié l'ensemble des communes à participer à des réunions et des ateliers en visioconférence afin de réaliser un état des lieux selon 4 grandes thématiques :
  - Paysage et qualité urbaine
  - Habitat
  - Déplacement - mobilité
  - Développement économiquepour élaborer le futur PLUIH.
  
- *Surtaxe assainissement* :  
Avant le transfert de la compétence eau-assainissement à l'Agglomération de Chaumont, le financement du budget assainissement était équilibré par le budget principal de la commune.  
L'Agglomération de Chaumont ayant repris la compétence, cette compensation ne peut plus être appliquée et entraînera de fait, une augmentation de la surtaxe assainissement.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 9 avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 23 heures 45.